

Instructions pour les gens de la campagne, sur la meilleure économie des bois

Autor(en): **Tscharner, N.E.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Mémoires et observations recueillies par la Société Oeconomique de Berne**

Band (Jahr): **9 (1768)**

Heft 2

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-382678>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

I.

INSTRUCTIONS

POUR LES GENS DE LA CAMPAGNE,

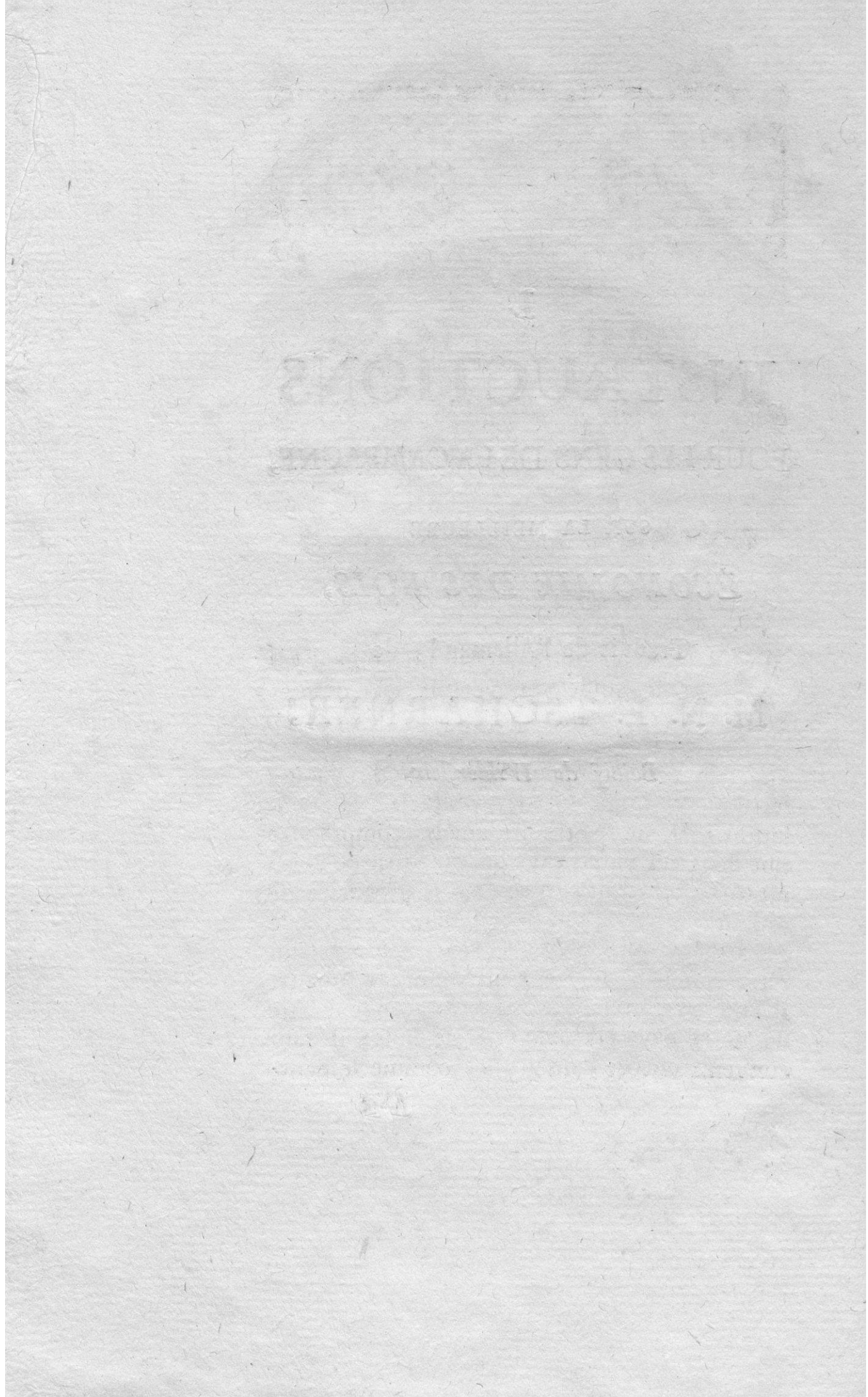
SUR LA MEILLEURE

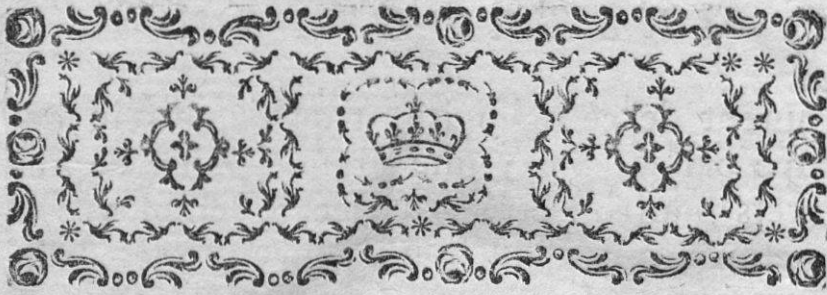
ÉCONOMIE DES BOIS.

Traduit de l'Allemand, de

M. N. E. TSCHARNER,

Baillif de Wildenstein.





INSTRUCTIONS

*Pour les gens de la campagne , sur la
meilleure économie des bois.*



INTRODUCTION.

UN étranger, qui jettant un coup d'œil sur la Suisse, en verroit les montagnes & les collines couvertes de forêts & de broussailles, ne manqueroit pas de penser que nos bois occupent beaucoup de vallées fertiles, & qu'ils mettent obstacle à la population. Il ne pourroit jamais comprendre que dans un pareil pays on manquât de bois; plutôt il croiroit, qu'il seroit nécessaire de procurer à ceux qui vivent dans le fond de ces vallées, plus d'air, en extirpant ces forêts, qui leur donnent un ombrage funeste. Il faut en convenir, une très-grande partie de notre pays est couverte de bois: il faut convenir encore, qu'il y a, comme le pense

l'auteur de ce mémoire, trop de terrain occupé par les bois; une grande partie de nos forêts pourroit être arrachée & employée à quelqu'autre production, pourvu que d'ailleurs on eût un grand soin de ce qui resteroit. Mais c'est ce que l'on ne peut guere espérer, aussi long-tems qu'on suivra la mauvaise police usitée parmi nous, puisque c'est par notre paresse & notre négligence que nous tombons dans la disette, malgré l'immense quantité de forêts qui nous environnent.

Mais cet étranger s'affureroit bientôt des causes de cette disette, s'il prenoit la peine de descendre dans les vallées, & d'observer de près notre économie à cet égard.

Quel abus du bois ne verroit-il pas partout, dans les campagnes & dans les villes? En plusieurs endroits, maisons, granges, hangards, toits, haies, chemins, ponts, digues, &c.; tout est construit en bois.

Quelle négligence encore à l'égard des forêts, de la part d'un peuple, qui, par la nature du climat & par sa manière de vivre, a plus besoin de bois qu'aucun autre? Que sont la plupart de nos bois & de nos forêts, lorsqu'on les considère de près? Ce sont des lieux déserts & stériles, où chacun va couper, prendre, piller, sans leur donner le moindre soin; où le voleur, tout comme le propriétaire, va s'emparer de ce qui lui convient; où l'on abandonne au pâturage les

portions les plus fertiles; tout comme on faisoit dans les tems, où l'on regardoit ce moyen comme le meilleur, pour extirper les forêts. L'étranger alors, surpris de la décadence de ces forêts, & de l'abus que l'on en fait, ne seroit plus frappé de l'étendue de terrain qu'ils occupent, ni de leur disette : son unique embarras seroit de concilier ces contradictions chez un peuple raisonnable. Mais un patriote n'en reste pas-là; il recherche les causes de ce désordre, de ces dévastations, & en même tems les moyens d'y remédier; il se croit d'autant plus obligé à s'occuper de cet objet, que peu de gens s'en mettent en peine, que le mal est pressant & même si considérable, que bientôt il se fera ressentir à tous les ordres de la génération présente, & qu'il doit nécessairement influer sur le bien-être de la postérité. Touché de ces suites fâcheuses, cet ami des hommes est engagé à mettre tout de suite la main à l'œuvre; les mouvemens de son cœur l'entraînent à faire connoître ses idées pour remédier à un si grand mal. C'est dans ces sentimens, que l'auteur de cet essai a mis par écrit les instructions suivantes, sur l'économie des bois, & qu'il les donne au public.

Il trouve trois causes principales de la disette du bois dans ce pays.

1°. Le défaut de bonnes loix, ou plutôt leur inexécution.

2°. La mauvaise méthode qu'on fuit dans l'économie des bois & des forêts.

3°. L'abus qu'on fait du bois.

C'est à la sagesse du gouvernement à remédier à la première de ces causes. De bons réglemens concernant les forêts, des forestiers entendus, fideles & vigilans, ce sont-là, sans doute, les meilleurs moyens pour prévenir la dégradation des bois, & donner de l'activité à une police sage & vigilante. Mais à quoi servent les meilleures loix, si on ne les observe pas? Elles ne servent qu'à donner lieu au pillage, & à protéger le désordre.

La seconde cause de la disette des bois, est la mauvaise économie dans la coupe & dans l'exploitation des forêts. De bons réglemens sont, sans doute, ici nécessaires; mais ils ne suffisent pas: tout citoyen, tout particulier, tout usufruitier, tout propriétaire, en doit faire son affaire propre, aussi bien que les personnes commises à veiller d'office sur les délits. Mais dit l'un, que pourrois-je faire pour cela? Et l'autre, quel intérêt ai-je à la chose? Ai-je à cela quelque vocation? Car, où sont parmi nous les personnes attachées par état aux forêts? Où sont les forestiers, les inspecteurs, qui aient à cœur leur devoir, ou qui même aient quelque connoissance de la bonne économie des forêts? Nous avons donc un très-grand besoin de bonnes instructions sur ce sujet. L'Allemagne n'en manque pas, mais elles

font peu connues en Suisse, ou du moins, elles y font sans utilité ; parce qu'elles font ou trop étendues ou trop savantes. Renfermées dans des livres, que les gens de la campagne n'achètent ni ne lisent, quelques-unes encore ne font point adaptées à notre climat, & font, la plus grande partie, écrites dans un langage inconnu à ceux qui pourroient les réduire en pratique. Ainsi, malgré le grand nombre d'écrits de cette nature, il en manque toujours un, calculé à l'usage de nos payfans. L'auteur du mémoire qui suit, nous paroît avoir atteint ce but. Mais c'est ce que décidera, plus sûrement encore que nos suffrages, l'utilité que l'on retirera de l'ouvrage qu'il donne. Son dessein étoit d'abord de se borner à expliquer les noms & les termes d'art, qui ne font pas bien entendus en Suisse : mais ayant considéré, qu'il n'y a presque pas un seul village, ni un seul hameau, où l'on ne se serve de termes différens, ou, du moins, que l'on ne prononce & que l'on n'écrive différemment ; il a cru devoir s'épargner cette peine. Il s'est même persuadé, qu'il convenoit plutôt d'accoutumer insensiblement les payfans à un même langage, & à employer les vrais termes de l'art. L'auteur se flatte d'ailleurs, que dans les instructions qu'il va donner sur la meilleure maniere de diriger les bois, chacun les comprendra aisément.

La troisieme cause de la disette de bois,

que nous éprouvons ou que nous craignons, est l'abus qu'on en fait. Il faut avouer qu'il est très-grand. Les forêts étoient autrefois en si grande abondance, que nos peres, très-économés sur tout autre article, ont été prodigés en celui-là. Ajoutez à cela, que par les usages introduits, sur-tout dans les villes, l'abus du bois est devenu insensiblement un objet de luxe, dont nous ne pouvons plus nous passer : la police pourroit, il est vrai, y remédier jusques à un certain point, & apporter quelque adoucissement à nos besoins, qui sont si pressans, soit à la ville, soit à la campagne, que chacun est en souci pour trouver les moyens, par une épargne convenable, de parer aux abus que l'on reconnoît ; or nous espérons, que les soins que l'on se donne à cet égard, ne seront pas inutiles, pourvu qu'une sage police veuille bien les encourager & les soutenir.

La disette des bois se fait assez sentir par la difficulté qu'on a de s'en procurer du bon, par le prix excessif auquel on l'a vu monter, ayant doublé depuis cinquante ans, & par les plaintes qu'on entend de toutes parts. Mais si quelqu'un pouvoit encore douter de l'importance de cet objet dans l'économie rurale, il suffira, pour l'en convaincre, de faire les considérations suivantes.

Le bois n'est-il pas un des plus nécessaires soutiens de la vie ? Le laboureur pourroit-il, sans lui, cultiver ses terres, les enclorre,

en ramasser les productions, les ferrer & les préparer pour sa nourriture? L'artisan pourroit-il, sans lui, ouvrir les matieres premières, & le négociant les échanger & les exporter? L'abondance & le bas prix du bois ne contribuent-ils pas beaucoup à faciliter l'établissement des manufactures & leurs succès? La conservation & la bonne économie des forêts est donc de la plus grande importance, soit pour les arts, soit pour l'agriculture, soit pour le commerce; mais il ne l'est pas moins, en général, pour le public & les particuliers, par l'influence que toutes les productions de première nécessité ont sur notre bien-être & sur notre indépendance; car aussi long-tems que, faute de bois, nous enverrons les matieres premières que notre pays produit, chez l'étranger, pour les travailler, comme le fer, les peaux &c. afin de les racheter ensuite à un beaucoup plus haut prix, nous dépendrons de cet étranger, & notre liberté à cet égard sera blessée. Que dis-je, dans un pays comme le nôtre, qui abonde si fort en fonds propres à l'établissement des forêts, & à en élever, nous devrions avoir du bois en quantité, non-seulement pour notre usage, mais encore pour en faire commerce: le débit en seroit certain & l'exportation facile. Nous avons des scies & des artisans en tous les genres pour le préparer. Actuellement il ne faut pas, à la vérité, penser à cela; mais dès que par de bons ré-

glements, par une sage économie, par une épargne convenable, & par tous les soins possibles qu'on prendra pour les forêts, on aura remédié à la disette que nous éprouvons à présent, je ne doute pas qu'on n'en ait une quantité suffisante pour en faire le commerce dont je viens de parler. Je suis même très-persuadé qu'on pourroit encore convertir une grande partie des forêts qui couvrent actuellement nos montagnes, en prairies, en vacheries, en champs & en vignes; pourvu que l'on eût un grand soin du reste, qui moyennant de l'industrie & de l'intelligence, nous fourniroit le double du bois que nous en tirons à présent. La population augmenteroit à proportion qu'il y auroit plus de terre en culture, à proportion que les arts, le commerce, & toutes les productions qui servent à notre entretien se multiplieroient. L'industrie trouveroit toujours des matieres pour s'exercer, & il y auroit des mains suffisamment pour les travailler. Nous n'envoyons plus nos matieres crues chez nos voisins, pour les racheter ensuite d'eux après avoir été fabriquées. Notre patrie ne seroit plus dans la dépendance des autres nations, pour se procurer diverses choses dont elle a besoin; nous serons riches par la possession de ces avantages, qui nous rendront heureux & contents, dès que nous en connoîtrons le prix, & que nous saurons en faire usage & nous

les procurer sans dépendre de qui que ce soit. Ce sont ces tems heureux pour lesquels l'auteur fait les vœux les plus ardens, en faveur de ses compatriotes.





C H A P I T R E P R E M I E R.

De l'établissement des forêts.

§. I.

Des différentes dénominations des forêts, selon les différentes especes d'arbres, & l'usage auquel on les destine.

ON divise les bois, considérés en eux-mêmes; en *bois à feuilles* & en *bois à piquants*; en *bois de tige* & en *buissons*: relativement à l'usage qu'on en fait; en *bois à bâtir* & en *bois à brûler*.

§. II.

De la maniere de borner & de clorre les forêts.

Pour borner les forêts, il faut planter des pierres, & ne pas prendre des arbres pour limites: moins encore faut-il planter des bornes de bois. Dès qu'une borne est tombée, il est du devoir des gardes forêts d'en avertir le supérieur, & cela sans délai. On doit environner les forêts d'un fossé profond au moins de trois pieds, & large de quatre,

avec une cloison derrière, faite de jeunes sapins & d'épines : on ne doit point y employer des lattes ni des perches ; ce sont-là des clôtures très coûteuses, qui sont de peu de durée, & qui ne sont point propres à contenir le bétail ; outre que dans les endroits où il y a des pierres & des rocs, il est impossible de planter les pieux & les piquets.

On devrait dans toutes les forêts, pour en faciliter l'entrée & la sortie, ouvrir de bons chemins par les endroits où le terrain est le plus sec & le plus solide.

§. III.

De la manière de préparer le fond.

On devrait fermer & mettre en défense ou à *ban*, tous les nouveaux taillis, aussitôt que la coupe est faite & que la place est débarrassée. Les forêts destinées à fournir des bois à bâtir, si la situation du terrain le permet, devront être, d'abord après la coupe, nettoyées & labourées avec la charrue ou la pioche, pour les préparer ainsi à être rétablies.

Il faut, autant qu'il est possible, dessécher les fonds trop humides dans les forêts, pour les rendre plus propres à y établir de bons bois.

§. I V.

De l'établissement des forêts par les semences.

Il faut choisir, pour cela, la meilleure semence, que l'on gardera dans quelque'endroit convenable & sûr.

Pour ce qui est de la semence des arbres à piquans, comme sont les *sapins*, les *pins* & les *mélezes*, on en ramassera les plus beaux cônes; & si c'est en automne, on les gardera pendant l'hiver dans un endroit sec, pour les semer au printems.

Lorsqu'on voudra tirer la semence hors des cônes, il faut les exposer sur une planche ou sur un drap, à la rosée & ensuite au soleil: alors la chaleur les fait ouvrir, la semence tombe facilement, & on la ramasse sans peine.

Si l'on a ramassé ces cônes au printems, ce qui est le mieux, on les fait ouvrir tout de suite, de la maniere dont je viens de l'indiquer, & on peut les semer, mais pas plus tard qu'au mois de Mai.

Comme les semences huileuses du *noyer* & du *hêtre* se gâtent & qu'elles rancissent facilement, il fera à propos de les garder dans un endroit sec, où l'air se renouvelle.

Les semences farineuses du *chêne*, du *châtaignier* germent facilement, & elles sont sujettes à moisir, lorsqu'elles sont dans un endroit humide, tout comme elles se dessèchent

chent dans un endroit trop sec ; il faut les tenir dans un lieu qui soit frais & médiocrement sec.

Pour ce qui regarde le tems où il faut semer, il doit varier suivant la nature des semences ; les résineuses se sement au printemps ; les farineuses & les huileuses en automne.

Il y a cependant des personnes qui disent, que l'expérience prouve que dans notre pays il se perd beaucoup de ces semences huileuses, lorsqu'on les sème avant l'hiver. Celles qui ont germé ou poussé gèlent ; les autres s'éclatent au printemps par le soleil, ou deviennent la proie des fouris, des mulots, &c. ; en sorte que, comme nous devons être plus économes que la nature, qui peut pourvoir à tout, il vaut mieux, selon ce dernier sentiment, semer également toutes les semences d'arbres, au printemps.

Toutes les semences menues & légères doivent être semées à la main ; & on les couvre ensuite avec une herse légère, ou avec le rateau.

Il faut ensevelir avec la charrue toutes les grosses semences, comme les noix, les glands, les châtaignes, la faine ; plus profondément dans une terre légère que dans une terre forte, à un ou deux pieds de distance, mais jamais à une plus grande profondeur que de deux pouces.

Sur un arpent, on sème douze mesures de

glands & de noix , autant de livres de graines de *sapin* & de *pin*. Il vaut mieux semer trop épais que trop clair.

Comme l'expérience nous apprend , que les semences des arbres poussent plus vite dans les endroits où elles ont de l'ombrage , que dans ceux qui n'en ont point & qui sont à découvert ; c'est aussi la coutume de semer en même tems des arbrisseaux & des arbusstes , mais pas trop épais. On fera par des essais , quelle est l'espece qui convient le mieux au local & à chaque fond.

§. V.

De l'établissement des forêts , par le moyen des plants enracinés.

La meilleure méthode , la moins coûteuse & la plus assurée pour établir des forêts , est de les semer. Il est même rare que l'on plante des forêts entières sur des terrains un peu considérables. Cependant on doit planter de chênes , de châtaigniers , d'ormeaux , especes d'arbres qui peuvent servir à la bâtisse ou à d'autres ouvrages , tous les bords des forêts , leur enceinte & les grands chemins.

Les plants enracinés que l'on tire des pépinières , dont il seroit à souhaiter que chaque communauté fût pourvue , sur quelqu'un des fonds publics , valent beaucoup mieux

que ceux que l'on tire des forêts ; ils sont sous la main & plus à portée ; on les déracine plus facilement ; on peut les remettre en terre plus promptement ; enfin, ils sont déjà accoutumés au grand air & au soleil.

Il faut les transplanter en automne ou au printems, & leur donner un fond convenable à leur nature.

Il faut faire les fossés quelque tems avant que d'y planter les arbres.

L'éloignement des arbres les uns des autres, doit être proportionné à la grosseur dont ils doivent être. Sont-ils trop loin ? leur branchage s'élargit trop & ils ne croissent point en hauteur : sont-ils trop près ? ils nuisent réciproquement à leur accroissement.

Il faut aussi mettre plus ou moins profondément les arbres, selon la nature du terrain & la situation. Ils devront être moins approfondis dans un terrain fertile, fort & humide, & l'être davantage dans un fond maigre, léger & sec ; plus aussi du côté de l'orient & du septentrion, que du côté du midi & du couchant.

Dans un fond sec, il faut que le terrain qui environne l'arbre soit un peu enfoncé ; dans un fond humide, au contraire, il doit être un peu relevé, afin que l'eau puisse couler près de ceux qui sont plantés dans un terrain sec & s'éloigner de ceux qui sont dans un sol humide.

En arrachant les plantes de la pepiniere,

il faut bien prendre garde de ne point blesser ni les branches ni les racines; & s'il y en a quelques-unes de blessées, il faut les couper proprement, par derrière la plaie, au dessous de laquelle on doit toujours tailler.

On ne doit couper aucune racine des arbres à *piquants*, mais les étendre exactement sur le terrain, les bien couvrir & environner de terre de toute part, en sorte qu'il ne reste point de vuide: on ne peut user de trop de précaution là-dessus, en bien menaçant la terre, & en la faisant glisser dans les plus petits intervalles avec un bâton; après quoi on doit presser peu-à-peu & piétiner doucement cette terre. On attachera ensuite la plante à un tuteur, on le placera à une certaine distance, pour qu'il ne gêne en rien l'arbre. Ce tuteur doit, à la vérité, être plus fort que la jeune plante, mais il ne faut pas qu'il s'éleve aussi haut que les branches, & on doit le planter du côté du couchant ou du midi, afin que l'arbre soit mieux à couvert des rayons brûlans du soleil & de la violence des vents.

On fera choix des plus beaux plants, qui ont la tige droite, l'écorce unie, de belles branches, & des racines fraîches; ceux qui sont venus de semence valent mieux que ceux qui ont poussé des racines; & ceux des pépinières, mieux que ceux des forêts: ils ne doivent être ni trop gros, ni trop petits;

Les tiges de trois à quatre ans sont les meilleures, on peut les planter à deux ou à quatre pieds de distance, dans un sillon tracé avec la charrue.

Pour ce qui est des grands arbres que l'on veut planter le long des grands chemins ou sur les bords des forêts, on peut choisir des plants de huit à douze pieds de hauteur, & de trois à six pouces de diamètre.

Les arbres à *piquants* seront transplantés au printems, très-petits, très-jeunes, & on ne leur donnera que très-peu de profondeur.

Tous les endroits marécageux que l'on rencontre dans les forêts, que l'on ne peut pas entièrement dessécher; tous les endroits humides qui ne peuvent pas servir à de meilleures especes de bois, comme le long des fossés, dans les marais, seront plantés d'arbres aquatiques, comme l'*aune*, le *peuplier blanc* & *noir*, le *frêne* & le *saule* de toutes les especes. Ils relevent le terrain, le desséchent, le rendent meilleur, & fournissent du bois.

Sur les fonds grouëteux & pierreux qui ne peuvent pas élever des arbres à tige ou de haute futaie, il faut y semer ou y établir des buissons ou des arbusstes, tels que sont, le *marseau*, le *sureau*, le *charme*, le *coudrier*, l'*épine blanche*; le premier vient de branches, de boutures, & ceux-ci de plants enracinés.



C H A P I T R E II.

De l'entretien des forêts.

§. I.

Division des forêts, selon les différens âges des bois.

Les forêts sont dans leur première crûe ; depuis un an jusqu'à dix : elles sont dans leur seconde crûe depuis dix ans jusqu'à vingt : dans leur troisième crûe, depuis vingt ans jusqu'à quarante : dans leur crûe complète & finie, depuis quarante à quatre-vingt, & enfin dans leur déclin, depuis quatre-vingt en delà.

§. II.

De la première crûe.

Pendant toute la première crûe, les plantes qui proviennent soit de semences, soit de plants enracinés, soit de boutures, peuvent être abandonnées à elles-mêmes, pourvu qu'elles soient en lieu exactement fermé. On les mettra ainsi en défense & à ban, soit pour les hommes, soit pour le bétail ; & il ne doit être permis à personne, sous

quelque prétexte que ce soit, d'y entrer, excepté aux propriétaires & aux forestiers.

§. III.

De la seconde crûe.

Dans cette époque, les arbres sont hauts de dix pieds ou plus. Si ce sont des forêts qui ont été semées, il faut les émonder, chaque plant selon sa nature; & n'y laisser qu'une seule espece de bois.

Dans les forêts qui ont été plantées, il faut remplacer les arbres qui ont manqué ou qui ont été rompus. On débroussaillera les forêts & on taillera les faules qui se nouent. On peut couper les buissons, pendant la seconde crûe, plutôt ou plus tard, selon la nature du terrain & l'espece des arbrisseaux: mais il vaut mieux couper leurs branches rez terre, que de leur laisser une tige. Au lieu qu'il faut tailler les arbres aquatiques, sur la tige même, chacun selon son espece.

Quand la seconde crûe est à dix pieds de hauteur, si la forêt est sujette au pâturage, on peut l'ouvrir, mais pas plutôt, même en ce cas. Si personne n'y a droit de pâturage, ou qu'on puisse l'affranchir de cette sujétion, la défense doit subsister; on doit même imposer une grande peine aux délinquans.

Dans la seconde crûe , il est permis d'emporter le bois mort , mais cependant toujours avec l'expresse permission du possesseur , & sous les yeux du forestier.

Il ne doit être permis à qui que ce soit d'entrer dans les forêts de cet âge , avec aucun instrument ni outil ; il suffit même qu'on en foule le terrain , pour être regardé & puni comme un voleur.

Pour ce qui est des forêts destinées à bâtir , comme les chênes & les sapins , &c. , on ne doit point y toucher , ni les tailler , ni les éclaircir pendant tout le tems de la seconde crûe. C'est en se pressant les uns contre les autres , que les arbres s'élancent & qu'ils prennent de belles tiges.

§. I V.

De la troisieme crûe.

On peut dans cette époque , c'est-à-dire , depuis vingt à quarante ans , couper les bois taillis destinés à brûler , selon leur accroissement. Si la coupe se fait tous les trente ans , il y en aura toujours un tiers qui fera fermé ; & si elle se fait tous les quarante ans , il y en aura la quatrieme partie.

Dans les endroits où la forêt est assez épaisse , on doit laisser , de distance en distance , quelques bons arbres pour semence ,

& en ce cas, il n'est pas nécessaire d'ensemencer expressément.

On se contentera d'ensemencer les grandes places vuides, s'il y en a; après leur avoir donné les préparations & les cultures convenables.

Les bois à *piquants*, destinés pour le feu, peuvent aussi être coupés, en certains fonds, tous les quarante ans.

Mais comme les forêts de cette espee ne sont certainement pas, à cet âge, dans leur plus grande force & vigueur, on fera fort bien d'attendre qu'elles puissent s'ensemencer d'elles-mêmes, & que leur semence soit bonne.

Dans cet intervalle, ces forêts ne sont pas sans utilité; en les éclaircissant avec prudence, on en tire toujours quelque chose, & on contribue merveilleusement à leur accroissement.

Les taillis qui viennent d'être exploités, doivent être tout de suite nettoyés & enfermés, comme nous l'avons déjà dit.

On peut insensiblement éclaircir & tailler les forêts destinées à fournir des bois à bâtir.

S'il n'y a aucun droit de pâturage, il doit être absolument interdit, à la seconde crûe, d'y entrer; mais dans les forêts de hêtre, de chêne, qui à cette époque commencent à donner du faine ou du gland, on peut y

introduire, sans crainte, les porcs, mais pas auparavant.

§. V.

De la crûe complete & finie.

Entre les arbres qui subsistent à cette époque, on doit comprendre les bâliveaux que l'on a laissés pour semence; s'ils viennent à être rompus ou renversés par le vent, ils doivent être emportés hors de la forêt, en prenant garde de faire le moins de dommage possible.

Il faut couper & éclaircir les bois à bâtir, à mesure qu'ils sont propres à cet usage, cependant de manière qu'on ne fasse pas de trop grands vuides, & que les bords de la forêt ne soient jamais mis à découvert; il est bon qu'ils soient à l'abri des vents du midi & du couchant.

En éclaircissant les forêts, il faut, autant qu'il est possible, épargner les plantes les plus belles & les plus saines, & commencer toujours par les plus chétives.

Dans les forêts dont la crûe est finie, le pâturage seroit plutôt utile que nuisible; en ce que le bétail, & sur-tout les porcs, en fouillant la terre, détruisent la mousse, labourent le sol, ce qui ne peut que contribuer à l'accroissement des plantes. Cependant, à moins que le pâturage & le panage

ne soient de droit , il vaut mieux l'interdire absolument, crainte d'abus.

§. V I.

Des forêts dans leur déclin.

La plus grande partie des arbres cessent de croître à quatre-vingts ans, dès-lors tous commencent à décliner, &, quoiqu'il y en ait quelques-uns qui parviennent jusqu'à l'âge de deux-cents ans, ils n'en valent pas mieux pour cela, & ne méritent pas qu'on les épargne aussi long-tems, pour pourrir peu à peu sur pied.

Aussi-tôt qu'on a éclairci jusqu'à un certain point une forêt, que les arbres ont fini leur troisième crûe & qu'ils déclinent, une bonne économie exige, qu'on extirpe à net, qu'on nettoie la place, qu'on arrache les troncs, & qu'on prépare le terrain pour l'ensemencer de nouveau ; car il faut y rétablir une forêt, je suppose qu'on n'y ait pas laissé des baliveaux ou des meres plantes, & qu'on ait tout coupé, excepté les arbres qui sont autour, & principalement au midi & au couchant. Ils doivent garantir la nouvelle crûe avenir.

§. VII.

De la banalité des forêts.

Pour l'usage & les besoins de la ville & de la campagne, il sera nécessaire de mettre en défense ou à *ban* certaines forêts, d'un bon fonds, en tout ou en partie, & dont l'accès soit facile. Il y a deux sortes de ces forêts.

Les unes que l'Etat a mises à *ban*, pour l'entretien des bâtimens publics; personne, sans contredit, ne doit y couper à l'insçu du Souverain & sans permission.

Les autres appartiennent à la vérité au Prince, mais on y accorde des bois aux sujets pour leur usage. Il ne doit encore être permis à personne d'y couper, sans la permission expresse du supérieur, sous quelque prétexte que ce soit; & il n'y a que les forestiers qui doivent avoir la liberté d'y entrer.





CHAPITRE III.

De l'usage des forêts.

§. I.

Division des forêts, relativement à leur usage.

Toutes les forêts sont destinées ou à bâtir ou à brûler, & selon cela on les divise, en bois de *tige* ou de *haute futaye*, & en *bois taillis* ou en *arbrisseaux*, qu'on nomme aussi *broussailles*.

§. II.

Du bois à bâtir, de charpente ou de haute futaye.

On choisit pour ces forêts les meilleurs districts, les lieux où le bois croît le mieux, & le plus droit : on commence à nettoyer les arbres de construction à la dixième année, lorsqu'ils entrent dans leur seconde crûe; ensuite on les éclaircit insensiblement, & on en fait usage *en jardinant*, jusqu'à leur déclin; alors, on les coupe à net; on les extirpe & on les rétablit de nouveau.

§. III.

Du bois à brûler ou de chauffage.

On doit observer des regles toutes différentes pour la taille des bois de chauffage, que celles que je viens d'indiquer pour les bois de construction, qu'on coupe & *jardine* à mesure qu'ils croissent. Dans ce pays, on ne sauroit, avec profit, couper les taillis avant vingt ou trente ans; parce que les arbres ne croissent pas aussi vite dans un climat froid, comme dans un climat chaud. La différence des sols, de la situation & des bois, en apporte une très-grande au tems de la taille.

Dans un bon sol, situé en plaine, au midi, ou au couchant, les arbres croissent plus dans vingt ans, que dans quarante sur les montagnes, dans un sol aride, au septentrion ou à l'orient.

Mais les bois à *piquants* ou résineux, font dans bien peu d'endroits, à quarante ans, dans leur plus grand rapport. Si le bois n'est pas d'une grande étendue, il vaut mieux le jardiner & l'extirper peu à peu, que de le couper à net & tout à la fois.

§. I V.

De la broussaille & des hailliers.

Les broussailles se coupent tous les dix, quinze ou vingt ans; elles font d'une très-grande utilité dans les fonds où le bois de haute futaye ne fauroit croître. Ce menu bois vient fort bien & croît très-vîte: quelques especes dans des endroits marécageux, comme le *peuplier*, l'*aune*, le *saule*, le *frêne*; & d'autres especes dans des endroits arides, comme le *bouleau*, le *charme*, le *sureau*, le *coudrier* & l'*épine blanche*: il est avantageux de couper jusqu'au pied l'*aulne*, le *charme*, le *bouleau*, le *sureau*, le *coudrier* & l'*aubepine*; mais il faut se contenter de tailler sur le tronc les autres especes, parce qu'elles ne repoussent pas aussi aisément par la racine.

Quand on a de ce bois dans les forêts, on peut le donner à ferme, ou l'abandonner aux pauvres; bien entendu que celui qui en jouira, sera tenu de suivre, en le coupant, les réglemens concernant les forêts, de réparer le dommage qu'il a causé, & de vider la place dans le tems marqué.

§. V.

Du bois mort & abattu par les orages.

Le forestier doit visiter le bois mort & sec

& le bois abattu par les orages, le faire ramasser, suivant les ordres qui lui sont prescrits. Il ne doit jamais être permis aux pauvres de ramasser le bois sec, que dans un tems fixé pour cela, & sous les yeux des gardes - forêts. Lors sur-tout qu'un orage a rompu ou déraciné des arbres propres à bâtir dans une forêt, on doit les mettre soigneusement en réserve, pour s'en servir au besoin.

§. V I.

De la maniere de couper les bois taillis, mis en coupes réglées.

Les bois à feuilles que l'on met en coupe, doivent être taillés avec précaution, puisqu'ils doivent repousser par les racines.

Il faut les couper avec une large hache, du bas en haut, aussi près du tronc qu'il est possible; la taille doit être unie & en flute, ou en pied de biche, afin que l'eau ne puisse pas s'y arrêter & y séjourner. Les plus gros seront coupés en forme de pain de sucre, mais jamais, comme il a été très-mal pratiqué jusqu'ici en plusieurs endroits, à deux pentes, & en forme de gueule de loup.

On doit scier ensuite les arbres abattus, & non pas les couper avec une hache; par-là on épargne la dixième partie du bois.

Il faut couper le bois à *piquants*, qui ne repousse point par les racines, aussi près de terre qu'il est possible.

Il faut prendre garde que les arbres en tombant, ne nuisent point, ni à ceux que l'on laisse pour semence, ni à la crûe avenir.

La coupe doit se faire régulièrement, du septentrion ou de l'orient, au midi ou au couchant, afin que les recrûes & le jeune bois soient à l'abri, par ce qui reste, des rayons brûlans du soleil, & de la violence des vents.

La coupe des bois taillis ne doit pas se faire, en allant tantôt dans un endroit & tantôt dans un autre; mais il faut toujours suivre une ligne droite, qui ne soit pas large, dans toute la profondeur de la forêt.

§. V I I.

Des baliveaux ou des arbres qu'on laisse pour semence.

On doit laisser, par chaque arpent, dans un taillis, dix-huit arbres pour donner de la semence; on choisira pour cela les plus beaux & les meilleurs arbres, qui aient au moins dix-huit pouces de diamètre.

Dans une seconde coupe, on en abattra six des moindres, que l'on remplacera par six autres: enforte qu'à chaque coupe

suivante, il y aura toujours dans chaque arpent, six des plus vieux, six des plus jeunes & six moyens; ou si l'on veut, six que l'on a remplacés, six de la coupe précédente & six déjà de haute futaye.

On doit laisser entre les baliveaux, ou arbres à semence, une distance convenable & les séparer autant que possible.

Outre cela, il faut laisser de ces arbres à semence sur les bords de la forêt, au midi & au couchant, afin que, par leur moyen, la recrûte soit ombragée & abritée. Les forestiers doivent marquer ces arbres, de la marque de la forêt, afin que personne n'y touche & ne les endommage.

On doit, en faisant la coupe, épargner, autant qu'il est possible, les arbres fruitiers, comme les *poiriers* & les *pommiers sauvages*, les *noyers*.

On se conduira de la même manière à l'égard des forêts de bois à *piquants*, que l'on ne veut ni extirper, ni semer: si la coupe n'est pas large, il suffira de laisser des baliveaux & des arbres à semence sur les bords; parce que la semence de cette espèce d'arbres, étant ailée, est aisément portée & jettée au loin par les vents.

§. V I I I.

Du tems où l'on doit faire les taillis.

La coupe de tous les arbres à feuilles , dans les taillis , se fait au mois de février , dès que les plus grands froids sont passés ; autrement le tronc courroit risque de geler , l'écorce se sépareroit d'elle-même du bois , & l'eau qui viendrait à couler entre deux , arrêteroit la seve au printems , pourriroit la tige & les racines qui doivent repouffer. La meilleure saison de faire cet ouvrage , est donc , depuis le mois de février jusqu'au milieu d'avril. Lorsque la seve vient à monter , elle forme un cercle autour de la plaie , ce cercle s'étend toujours plus , & couvre la plaie d'une écorce nouvelle , avant que le bois pourrisse. S'il y a quelques troncs fort gros , & que les racines paroissent épuisées , on doit les arracher.

On peut couper jusqu'au printems les bois à *piquants* ; pendant tout le tems que la seve est arrêtée.

Lorsqu'on veut couper dans les forêts où il y a de ces deux especes de bois , on peut commencer par les bois à *piquants* , & finir par ceux à feuilles.

Les forêts doivent être ouvertes , pour y couper , depuis le 15 d'octobre , jusqu'au quinze d'avril. Dès lors , elles devront être entièrement débarrassées ; & l'on ne permet-

tra à qui que ce soit d'y entrer, pour ne pas donner lieu au pillage, à moins que, dans certains cas extraordinaires, & pour des raisons importantes, on ne trouve à propos de les tenir plus long-tems ouvertes.

Lorsqu'une forêt appartient également à plusieurs personnes qui y ont le même droit, aucune ne doit y couper, ni en vendre des bois, à l'insçu des autres; mais tout doit se faire selon les réglemens convenus entre les intéressés partageans, selon le droit de chacun.

§. I X.

De la maniere de débarrasser les forêts.

Dans les bois destinés à l'usage ordinaire, on doit mettre en tas, ou en toises, celui qui est destiné à brûler, & on le placera dans les endroits où il causera le moins de dommage, & où l'abord sera le plus commode & l'accès le plus facile; on le laissera là jusqu'à l'hiver, ou jusqu'au quinzième d'avril, tems auquel la forêt doit être entièrement débarrassée. Mais lorsque c'est l'Etat qui accorde & qui fait marquer des bois, dans ses forêts, soit pour bâtir, soit pour brûler, il faut qu'elles soient vuides avant ce tems-là, sous peine de perdre le bois accordé.

§. X.

De l'extirpation des forêts.

Dans les taillis de bois à feuilles, où on laisse assez de baliveaux ou d'arbres pour semence, il ne faut pas effoucheter & couper à net, mais il faut débarrasser le terrain tout de suite & le clorre sans délai.

Dans les bois à piquants, il est très à propos d'effoucheter & d'effarter, parce que par là on ouvre déjà la terre, on la rompt, & on la rend propre à recevoir la semence.

Dans les bois de haute futaye, qui viennent d'être coupés, ou dans ceux qui sont à leur troisième crûe, on doit effoucheter & laisser reposer la terre pendant une année. Le sol, ainsi nettoyé & rafraîchi par un nouvel air, desséché par le soleil, mûri par le froid, sera plus propre à être travaillé & à reproduire du bois.

On ne doit pas effoucheter ni effarter les endroits qui sont trop en pente ou trop escarpés, crainte de faire ébouler la terre.





DESCRIPTION

Des arbres les plus communs & d'un plus grand usage dans la Suisse.

Pour servir de suite aux *Instructions sur l'économie des bois.*



§. I.

A V A N T - P R O P O S.

QN divise tous les arbres :

Rélativement à leur grandeur.

En arbres ou broussailles.

En arbres à tiges ou buissons.

En arbres de haute futaye ou arbrisseaux.

Rélativement aux feuilles.

En arbres à piquants ou à feuilles.

Rélativement au bois en lui-même.

En bois dur ou tendre.

En bois noir ou blanc.

Rélativement à l'usage qu'on en fait.

En bois à bâtir & de charpente.

En bois à brûler & de chauffage.

§. I I.

Description générale des bois à piquants, cônifères ou résineux.

On distingue cette espece d'arbre de ceux à feuilles.

1°. Par ses feuilles, qui sont toutes, sans aucune exception, ferrées, oblongues, étroites, unies, pointues & piquantes par le bout d'en haut, d'où le bois a tiré son nom : il conserve ses feuilles pendant l'hiver, excepté le méleze ; & dans cette saison, leur verd, qui est toujours très-foncé, devient noir, d'où on l'appelle aussi *bois noir*.

2°. On les distingue par leurs fruits écailleux & côniques, qui renferment dans leurs loges des coques osseuses plus ou moins grosses, où l'on trouve des semences ailées. On nomme ces cônes, *pommes de pin*, & les coques ou les semences *pignons*.

3°. On en tire un suc glutineux & résineux,

J'ai indiqué dans les instructions précédentes, comment on doit diriger, établir & économiser cette espece de bois.

§. I I I.

Du sapin rouge ou mâle.

En allemand *Roth-tanne*: on l'appelle encore très - souvent en cette langue, *Fichté-Pin*.

C'est un bel arbre, d'une taille haute & droite, qui croît presque par-tout, & qui est très-commun en Suisse, particulièrement dans les endroits froids, au milieu & au pied des Alpes, du côté du nord, dans les terres fortes, profondes, & qui sont à l'ombre. Il pousse une tige droite, jusqu'à la hauteur de cent pieds; il porte deux sortes de fleurs sur un même individu, des fleurs mâles & femelles: il produit des fruits ou des cônes pendans. Les feuilles sont courtes, oblongues, roides & pointues; elles sont posées irrégulièrement autour des branches.

Il réussit mieux de semence, que l'on sème au printems, que de plants enracinés; mais si on veut en planter, il faut faire cet ouvrage en automne. C'est un excellent bois à bâtir & de service: on en chauffe les poëles; il brûle facilement, & il donne une flamme claire & active; mais il pétille beaucoup, comme tous les autres bois à *piquants*,

§. I V.

Du sapin blanc ou femelle. Sapin ordinaire.

C'est aussi, comme le précédent, un très-bel arbre, droit, & d'une tige fort élevée; on le distingue du sapin rouge, par la position de son fruit, qui au lieu d'être pendant, regarde en haut, comme aussi par sa figure & par sa grosseur: on le distingue encore par l'écorce, qui est plus unie & plus blanche: par le bois, qui est plus blanc, plus tendre, & qui dure moins lorsqu'il est exposé à l'air: par les feuilles qui sont plus longues, plus souples, plus larges, moins pointues, blanchâtres en dessous, & rangées alternativement des deux côtés d'un filet ligneux & cannelé, dans une position à-peu-près horizontale, en sorte qu'elles ressemblent aux dents d'un peigne double; il porte, comme le précédent, des fleurs mâles & des fleurs femelles; il vient un peu moins haut; plus communément dans les vallées que sur les montagnes; ses cônes sont plus gros que ceux du précédent, & ses grains de semence sont aussi plus gros & très-résineux; on le conduit & on le cultive tout comme le sapin rouge; il se plaît dans les mêmes fonds. C'est aussi un excellent bois à bâtir & de service; on l'estime cependant un peu moins que le sapin rouge, parce qu'il dure moins, excepté

dans l'eau & en terre : c'est de cet arbre que l'on tire la térébenthine.

§. V.

Du Pin.

En Allemagne on l'appelle *Riefer*, *fobre*, chez nous *Tâle*. Dans le pays de Vaud on lui donne le nom de *Daille*. C'est aussi un arbre de haute futaye, mais moins haut & moins droit que le sapin ; il croît par-tout en Suisse, dans les endroits sablonneux & secs : on le trouve souvent mêlé avec le sapin ; mais plus volontiers au bas d'une colline que vers le haut. Il porte aussi des fleurs mâles & des fleurs femelles sur une même tige ; sa semence, qui est renfermée dans des cônes pendants, demeure deux ans à mûrir ; ses feuilles sont beaucoup plus longues que celles du sapin, & sont posées par paires au bout des branches. L'écorce en est écailleuse & rougeâtre ; le bois en est un peu moins compacte & moins durable que celui de sapin. Ce bois croît fort vite, il dure quatre-vingts ans & plus ; on le cultive & on l'emploie comme le sapin.

On estime moins le pin pour bâtir que le sapin ; c'est cependant un bois de service & pour brûler. On en tire de la *poix*, par le moyen du feu ; il fournit aussi le *noir de*

fumée. On en fait de très-bons tuyaux de fontaine.

§. V I.

Du Méleze.

Le méleze est aussi un arbre droit & fort haut, cependant un peu moins que le sapin rouge; il croît dans des lieux trop élevés pour le sapin, mais il croît aussi au milieu des Alpes, au pied & dans la plaine; il aime une exposition froide, & il dure quatre-vingts ans. Un même arbre porte des deux espèces de fleurs, & les cônes qui en naissent sont plus petits, plus arrondis que ceux du sapin: ses feuilles ou plutôt ses piquants sont étroits, foibles, & d'un verd clair; ils tombent en automne, & recroissent au printemps, ce qui distingue cette espèce de sapin de tous les autres arbres à *piquants*. Son bois est rougeâtre & très-compacte, il dure, pour ainsi dire, éternellement dans l'eau; mais il s'éclate au soleil. C'est un excellent bois à bâtir, très-durable, il donne un feu très-vif & très-ardent. On l'établit comme les autres arbres à *piquants*, de semence ou de plants enracinés, que l'on transplante au printemps, & la transplantation de cet arbre est plus facile que celle des autres espèces de sapins; il vient bien dans tous les fonds, mais non pas dans toutes les expositions. On

en tire la térébenthine, que l'on appelle, en allemand du pays, d'après son nom, *Lörtsch*.

§. V I I.

Des arbres à feuilles.

Nous appellons de ce nom les arbres & les forêts, qui portent des feuilles larges & plates; & on leur donne le nom de haute futaye; quand on laisse ces arbres croître à une grande hauteur, avant que de les couper; & celui de *taillis*, lorsqu'on les coupe avant qu'ils soient parvenus à cette hauteur, afin qu'ils repoussent par leurs racines.

On les distingue des bois à *piquants*.

1°. Par leurs feuilles larges, qui poussent tous les printems, & qui tombent en automne.

2°. Par leur semence, qui n'est pas renfermée dans des cônes ni sous plusieurs enveloppes, mais dans une simple enveloppe, d'où elle fort de plusieurs manières.

3°. Par leur suc, qui est délié & aqueux.

Nous avons indiqué dans nos instructions précédentes, comment on doit soigner, diriger & économiser cette espece de bois.

§. VIII.

Du Chêne.

C'est un des arbres les plus beaux, les plus grands & les plus durables de notre pays. Le chêne fleurit en mai; il porte un fruit farineux, que l'on appelle *gland*, & qui est très-bon pour engraisser le bétail. Les feuilles ont des découpures médiocrement profondes, & elles sont posées alternativement, mais point dentelées. Il appartient à la classe des arbres qui portent des châtons; il croît dans les plaines, sur le penchant des côteaux, sur un sol fort & profond, qui n'est ni trop humide, ni trop sec, & il dure des siècles. On sème ou on plante les glands en automne, & aussi au printemps, dans un bon fond, bien préparé, & on les couvre légèrement avec la herse: on établit aussi les forêts de chênes par le moyen de jeunes plants, que l'on transplante; mais cette dernière méthode ne convient que pour de petites portions, comme j'ai déjà eu occasion de l'observer ci-dessus; elle seroit trop coûteuse, si l'on vouloit planter de cette manière tout un canton. Le chêne repousse aussi par le pied, & par-là même, il fait un très-bon taillis.

Ce bois est aussi par sa durée, & par sa solidité, un des meilleurs pour bâtir & de service: il est excellent pour échauffer les

poëles , mais il est dangereux de s'en servir pour la cheminée, parce que la vapeur en est, dit-on, très-mal-faine.

§. I X.

Du Hêtre.

Nos forestiers, pour le distinguer du *charme*, qu'ils appellent *hêtre blanc*, l'appellent *hêtre rouge*; c'est un très-beau bois, qui donne une très-grosse tige, que l'on laisse croître en *haute futaye*, ou qu'on met en *taillis*. Il pousse en mai des fleurs mâles & femelles; & son fruit mûrit en octobre: c'est un grain triangulaire, dont il y a trois jusqu'à quatre renfermés dans une gouffe ronde, découpée & garnie de pointes. On appelle ce fruit du faine. Ses feuilles sont unies, luisantes & dentelées, d'un verd brun, & posées alternativement sur les branches. L'écorce est lisse & blanchâtre, le bois en est dur & cassant. C'est dans notre pays le bois le plus commun, entre les bois à feuilles, sur-tout sur le penchant des collines; il croît sur un fond de sable gras, ou sur une argille sablonneuse; il demande un grand fond de terre, & une exposition humide. Le hêtre rouge vient facilement de semence, que l'on sème en automne ou au printems, & il pousse fort vite; il vient aussi de plants enracinés; il repousse de même très-bien par

le pied & par les racines; il parvient à la hauteur de cinquante pieds & davantage; il dure quatre-vingts ans & plus.

On ne se fert pas de ce bois pour bâtir; l'eau le pénétreroit trop aisément, étant sujet aux vers, & à se jetter. Mais c'est un excellent bois d'usage, & le meilleur pour le feu; il donne une flamme claire, un braisier chaud & un bon charbon; d'ailleurs il ne pétille point.

§. X.

Du Charme.

Pour le distinguer du hêtre rouge, ou du hêtre ordinaire, nous l'appellons en allemand, *hag-buch* (hêtre de haye) ou *weiss-buch* (hêtre blanc), ou à cause qu'il ne vient pas haut, *zwergh-buch* (hêtre nain), ou enfin, à cause de sa dureté, *horn-buch* (hêtre de corne). C'est un arbre à feuilles, ou plutôt un arbrisseau d'une médiocre grosseur, & dont le bois est très-dur; il croît sur les montagnes, dans les vallées, dans des terrains secs & légers; & à l'ombre sous d'autres arbres. Le charme se laisse émonder, tailler & étêter; il est très-propre pour faire des hayes, autour des forêts; & fait un très-bon arbrisseau de taillis.

Il fleurit en may; on trouve sur le même arbre, des fleurs mâles & des fleurs fe-

melles. Sa semence renfermée dans une gouffe languette, rude & verte, mûrit en septembre. Ses feuilles sont ovales, découpées en pointes & rudes, elles se replient en dedans ; elles séchent en automne, & commencent seulement à tomber, pour la plus grande partie, au printems: il faut le semer, comme toutes les semences enfermées dans des coques dures, en automne. Cet arbre, au reste, se transplante fort aisément, & là où de plus grands arbres ne pourront pas venir, on y établira des forêts entières de charme ; les jeunes branches de ce bois sont excellentes pour brûler, & pour faire du charbon: & les vieux arbres, dans leur entier, fournissent d'excellens bois pour le charron, le mûnier & le tourneur.

§. X I.

Du Plane.

En allemand *khorn*, on l'appelle aussi en cette langue, *arle*, *waldefche*. C'est un arbre à feuilles, de haute futaye & dur. Il n'y a point, à la vérité, de forêts entières de ce bois ; mais il s'en trouve en quantité sur le penchant & aux pieds des montagnes : il croît sur les Alpes, dans les endroits les plus élevés, comme le hêtre, & dans les lieux où aucun autre arbre à feuilles ne réussit.

Il y en a de deux fortes ; l'une est plus hâtive que l'autre ; l'espece tardive est d'un bois plus dur, & on les distingue l'une de l'autre par les feuilles. On appelle en allemand la premiere *ehre* ou *steinbare* ; la dernière *leinbaum* ou *lehne* ou *leinhare*. Le *lehne* ne vient pas aussi haut, ni aussi épais, ni aussi vieux que l'*ehre* qui croît sur les plus hautes montagnes.

Le plane vient volontiers dans les endroits qui sont à l'ombre & humides. Il fleurit en avril & en mai ; la semence mûrit en octobre ; elle est fournie d'un gros duvet, & il y a toujours deux grains attachés ensemble ; ses feuilles ressemblent à celles de la vigne ; & sont posées sur la branche, les unes vis-à-vis des autres. Le plane vient également de semences & de boutures : on le sème avant l'hiver, dans un bon fond de terre forte, bien préparé, & on le transplante aussi dans la même saison. Quand on l'établit épais, de quelque de ces deux manieres que ce soit, il devient très-haut, & un des plus beaux arbres de haute futaye ; mais quand il est planté rare, il s'étend davantage, & ne vient pas aussi haut. On peut le placer dans les bois d'agrément, & on peut le tailler comme l'on veut, tout comme le charme. Son bois blanc & gras, particulièrement les nœuds des vieux troncs & les racines, font d'un grand usage pour les tisserans, les charrons, les tourneurs, ceux qui font les affûts de

canons, &c. On ne peut pas s'en servir pour bâtir à l'air; les branches des planes que l'on a émondés fervent bien pour le feu, & à faire du charbon; mais ce bois n'est pas auffi bon que le hêtre pour brûler.

§. X I I.

Du Frêne.

C'est un arbre de haute futaye, fort haut & fort droit; il croît fur tous les terrains, parmi les buiffons, dans les forêts, dans les vallées, mais plus rarement fur les montagnes. Un fond argilleux & humide est celui qui lui convient le mieux.

En mai il pousse une fleur brune & filamenteuse, à laquelle pend une semence mûre en octobre. Elle est languette, en touffe, & les grains en sont attachés les uns aux autres. Ses feuilles sont comme celles du noyer, posées ordinairement ensemble, au bout d'une queue, d'un verd clair; elles poussent tard dans notre pays, & seulement vers le milieu de mai; elles tombent auffi tard, & lorsqu'elles sont mûres. Son bois est blanc & dur.

On sème le frêne avant l'hiver, sur un bon fond de terre forte, bien nettoyée, que l'on recouvre avec la herse. Il se transplante auffi très-facilement.

On peut le laisser sans qu'il fasse aucun

mal dans les forêts; parce que son ombrage est clair & qu'il ne nuit point aux arbrisseaux qui sont au dessous de lui. Il donne de très-belles branches, qui comme la tige elle-même, sont d'un grand usage pour les tonneliers, les charrons, les tisserans, qui en font plusieurs choses de leur métier.

§. X I I I.

De l'Ormeau.

En allemand *ullme*, on l'appelle aussi; dans cette même langue *ruster* & *leimbaum*; dans notre pays *ulme*. C'est un arbre de haute futaye, qui s'éleve beaucoup & fort droit. Il y en a de plusieurs espèces, mais la différence ne consiste que dans la grandeur des feuilles & dans leur couleur; d'ailleurs il n'y en a point d'essentielle. Cet arbre, comme le frêne, vient, & sur les hauteurs, & dans les lieux bas, dans les terrains secs & dans ceux qui ne le sont pas; mais il vient plus beau & plus fort dans un bon terrain & dans un lieu tempéré, que sur un fond sec & sauvage.

L'ormeau fleurit en avril, sa semence est mûre vers la fin de juillet; elle est emportée de dessus l'arbre, auquel elle pend en touffes, dans un duvet uni; ses grains sont plus arrondis que ceux du frêne. Les feuilles de l'ormeau sont ovales, dentelées, d'un

verd foncé en dessus, & repliées en dessous; elles sont blanches, traversées par de fortes côtes, dures, rudes au toucher; elles sont posées alternativement sur la branche. En juin, il y a une sorte de mouches qui s'y attachent, elles déposent leurs œufs sur les feuilles, & y font lever de petites vessies, où ces mouches éclosent & se nourrissent jusqu'à ce qu'elles s'envolent. C'est de là que l'ormeau est appelé en allemand, *Fliegenbaum* (arbre aux mouches). La feuille que l'on cueille sur les jeunes arbres est une très-bonne nourriture pour le bétail.

Le bois de l'ormeau est d'un tissu fin, compact & dur. Il sert de bois à bâtir, au défaut du chêne, après lequel il est le plus durable pour les ouvrages que l'on fait dans l'eau. C'est un excellent bois de service; nos charrons prétendent que c'est le seul dont on puisse faire de bons charriots. Il est aussi très-bon à brûler, & il donne un beaucoup meilleur charbon que le chêne.

On peut établir cet arbre de semence, qu'on met en terre au mois de juillet; mais elle réussit rarement, & il est difficile de la ramasser. Il est plus facile de le multiplier par le moyen de plants & de jeunes rejettons. On le multiplie aussi comme le saule, de boutures & de plantards, mais il faut des terrains bons & gras. Il croît fort vite & dure fort long-tems; son ombre ne nuit point aux arbrisseaux & ne les empêche point

de pousser. Cet arbre, par son utilité, mériteroit, comme le frêne, d'être plus cultivé & plus multiplié qu'il n'est.

§. X I V.

Du Tilleul.

C'est un arbre d'une tige passablement grande; il y en a de deux fortes, l'une est à grandes feuilles, & l'autre à petites feuilles: on appelle la première, qui pousse plus vite, en allemand, *sommerlinde* (tilleul d'été), & la seconde *winterlinde* (tilleul d'hiver).

Le tilleul d'été fleurit en juin, & celui d'hiver en juillet: le fruit est mûr en octobre, il est dur comme une noisette, & attaché à une feuille qui lui sert d'aîle.

Les feuilles du tilleul sont presque rondes, terminées en pointe, dentelées & pendantes à une longue queue, sur laquelle elles sont placées alternativement.

Le bois en est blanc, tendre, & sert à beaucoup de métiers; mais d'un très-petit usage pour bâtir & pour brûler.

On fait avec l'aubier des jeunes tilleuls, des cordes & des nattes, ou espèces de couvertures, que l'on appelle en allemand *Basl*.

Le tilleul croît presque par-tout, dans les haies & dans les forêts; cependant les plus

beaux & les meilleurs ne croissent que sur un bon terrain. On les établit de plans enracinés plutôt que de semence, que l'on sème avant l'hiver, sur un fond de terre légère, plutôt que de terre forte. On transplante le tilleul, on le taille, on l'émonde comme l'on veut.

§. X V.

Du Bouleau.

Le bouleau s'appelle en allemand *birke*, ou *maye*: c'est un arbre de haute futaye, mais qui n'atteint pas à la hauteur des autres, & n'est pas d'une aussi longue durée. Il y en a de deux sortes, le blanc & le rouge: le premier croît plus haut & devient plus gros que le dernier.

Le bouleau fleurit en avril; ses fleurs se forment en chatons, & sa semence en petits cônes: elle est fort délicate, & on la cueille sur l'arbre en octobre, à la main.

Les feuilles sont d'un verd foncé, lisses, presque triangulaires, dentelées; glutineuses quand elles sont jeunes, posées alternativement: celles du bouleau blanc sont plus grandes que celles du rouge.

Le bois est dur & léger, il donne toujours un feu vif & un charbon qui dure beaucoup. On ne s'en sert pas à bâtir, mais c'est un excellent bois de service pour les tisserans,

les tourneurs, les charrons, les tonneliers; il n'y a pas jusqu'aux plus petites branches qui servent à faire des balais: les excrescences qui y viennent donnent au bois de fort belles veines.

On établit le bouleau de semence ou de plants enracinés; il croît par-tout, sur tous les terrains, dans toutes les expositions, & dans les endroits où aucun autre arbre ne vient. Il dure rarement plus de cinquante ans, on le renouvelle en le taillant & en l'émondant; le tronc pousse de nouvelles branches, qui dans vingt-cinq ans seront bonnes à brûler & à faire du charbon. On néglige beaucoup trop, dans notre pays, un arbre aussi utile.

§. X V I.

De l'Aune ou Verne.

En allemand *erle*: on l'appelle aussi dans la même langue, *eller* & *arle*: c'est comme le bouleau, un arbre d'une médiocre grandeur, qui n'a jamais plus de vingt-quatre pouces d'épaisseur; mais dont le pied ou le tronc jette diverses branches, à la hauteur de plus de quatre-vingts pieds. Il y en a de différentes espèces, qui sont en grande partie les effets, comme on le remarque à l'égard d'autres arbres, de la différence du terrain & de l'exposition.

Il croît incomparablement plus vite dans des endroits humides & près des eaux, que dans des endroits secs & élevés.

L'aune fleurit en mai, & un même arbre porte des fleurs mâles & des fleurs femelles, qui, pendantes en chatons, se changent en une semence de petits grains noirs, en forme de cônes; ils mûrissent en octobre.

Les feuilles en sont rondes, dentelées, un peu rayées par-dessus, & en dessous traversées par de fortes côtes, & d'un verd foncé; elles sont plus petites & d'un verd plus clair sur les arbres qui croissent en terrain sec.

Le bois tire sur le brun, il est aqueux ou plein d'eau, médiocrement dur; il est d'ailleurs très-cassant.

L'aune s'établit de semence, de plants & de boutures; il vient le mieux le long des digues & des bords d'une eau courante.

On peut le tailler par le pied, tous les quinze ou vingt ans, & même plutôt: il repousse bien vite de bonnes branches, fortes. Le bois d'un grand aune est d'un grand usage, sur-tout dans l'eau, où il se conserve très-long-tems. Les jeunes aunes fournissent de très-bonnes branches pour le feu & pour le charbon. Les corroyeurs & les teinturiers se servent des feuilles & de l'écorce. On ne fait pas assez de cas de ce bois dans notre pays, & on ne le cultive pas autant qu'il mérite.

§. X V I I.

Du Peuplier.

En allemand *pappel*. Il y en a de plusieurs sortes; le *weisse-pappel* (peuplier blanc), que l'on appelle aussi en allemand *abeelen*; le *schwarze-pappel* (peuplier noir), que nos paysans allemands connoissent sous le nom de *saarbaum*; enfin celui que l'on appelle encore en allemand *aspe*. La première espèce est rare chez nous; la seconde est plus commune, & la troisième ne l'est pas moins. Elles ont toutes beaucoup d'affinité avec le *saule*.

Le peuplier fleurit en avril & en mai, & les grains noirs qui contiennent la semence, & qui sont renfermés dans un chaton cotonneux, sont mûrs vers la fin d'avril, ou en mai. Les feuilles du peuplier blanc sont rondelettes, terminées en pointe, dentelées, & plus blanches que celles du peuplier noir, qui sont plus foncées, point dentelées, plus pointues, plus luisantes & plus fortes; celles de l'*aspe* sont plus rondes & ont des découpures plus profondes. Les feuilles de tous les peupliers pendent à une queue fort déliée, principalement celles de l'*aspe*, ce qui fait qu'elles sont presque toujours en mouvement.

Le bois du peuplier est blanc, doux, tendre; l'écorce est d'un verd blanchâtre: les

peupliers blancs & noirs poussent de belles tiges, hautes ; l'*aspe* ne s'éleve ni ne dure pas autant. Tous les peupliers croissent très-vîte, & il y a du profit à les tondre : ils donnent de bons feuillards. Ils croissent dans les eaux, près des rivières ; ce qu'ils aiment le mieux, c'est un fond humide & sablonneux, ou plein de petits cailloux. On les établit, comme le saule, de branches ou de boutures, mais dont on ne taille point la sommité.

On se sert dans une maison du peuplier, pour garnir de petits meubles, & pour faire des corbeilles.

§. X V I I I.

Du Saule.

En allemand *weide*. Il y en a de plusieurs espèces qu'on appelle en allemand, *saalweide*, *bruchweide*, *lorbeerweide*, *bandweide*. De cette dernière, tout comme de la seconde, il y en a encore plusieurs sortes, que l'on distingue par la couleur des feuilles ou de l'écorce.

La plupart des saules fleurissent en avril, en chatons, appelés en allemand *palmen* ; la semence est petite & couverte d'un duvet ; ces chatons, qui ressemblent à une toile de coton à jour, mûrissent en mai.

Les feuilles du saule sont très-différentes

entr'elles , soit par rapport à leur couleur , soit par rapport à leur figure ; mais elles sont toutes également posées alternativement sur la branche.

Le bois du faule est blanc & tendre ; celui du *saalweide* & du *bruchweide* est très-cassant ; celui des autres est pliant.

L'écorce est filamenteuse , il y en a de différentes couleurs ; le bois n'en est pas de durée & il se pourrit bientôt.

Les faules varient , par rapport à leur accroissement , suivant la différence de leurs espèces , & aussi selon le terrain & l'exposition où ils sont. Les uns croissent sur les plus hautes Alpes ; les autres dans les endroits les plus bas ; d'autres dans des fentes de rochers & sur des rochers ; d'autres enfin près des eaux. Les uns forment des arbrustes & les autres deviennent des buissons.

Le *saalweide* est l'espèce la plus commune dans les forêts , & quoiqu'elle soit la plus grande de toutes , elle n'acquiert jamais une haute tige.

La meilleure méthode pour établir les faules est de bouture , qu'on plante en mars , & qu'on couvre de terre ; on les établit aussi par le moyen des plantards. C'est la manière ordinaire.

Le bois de faule donne un feu clair , & peu de charbon ; les perches du faule que l'on a taillé comme les branches des faules pliants ou osiers & francs osiers , sont très-

bonnes pour faire des haies vertes, près des eaux, & sur des fonds humides. Les jardiniers, les faiseurs de corbeilles, les tonneliers, font un grand usage du *bandweide*. Les saules ont une grande affinité avec le peuplier, mais ils lui sont de beaucoup préférables.

§. X I X.

Des arbres fruitiers.

On en trouve un grand nombre d'espèces dans presque toutes les forêts; comme sont des châtaigniers, des noyers, des poiriers, des pommiers, des cerisiers sauvages; & il y en a de petites forêts entières dans les endroits tempérés de la Suisse: mais comme il en coûteroit beaucoup pour les établir, outre qu'ils demandent un bon fond de terre, il vaut mieux l'employer à autre chose; les arbres dont je viens de donner la description méritent sans contredit la préférence, soit à cause de la nature de leur bois, soit à cause de la promptitude avec laquelle ils croissent, soit enfin à cause de la facilité avec laquelle on peut les établir; on ne trouvera donc pas mauvais que je passe ici sous silence ce qui regarde les arbres fruitiers, puisque ces instructions n'ont pour objet que l'économie des forêts.



APPENDICE.

*Le Calendrier du Forestier calculé pour
le climat de la Suisse.*



A V A N T - P R O P O S .

Chaque pays produit, selon sa situation & son climat, diverses plantes qui demandent un terrain & des soins différens, soit en les établissant, soit en les cultivant, soit dans la manière de s'en servir.

Un forestier ne doit pas seulement connoître la nature & les différentes especes de forêts qui sont remises à son inspection; mais encore les différentes familles & especes de bois & d'arbres que l'on y voit; il doit même être très-expert sur tous ces articles.

Ce n'est pas assez qu'un forestier soit homme d'honneur & sans reproche, & diligent à s'acquitter de ses fonctions, fidele dans sa gestion; sans ces qualités, sans doute, on ne lui confieroit pas un pareil emploi; avec ces qualités, il pourroit être très-inepte à le remplir, s'il n'y ajoutoit une connoissance suffisante de la nature & des qualités de

l'air, du fond, de la situation où se trouve son district.

Avec ces connoissances, il peut s'acquitter parfaitement de tous ses devoirs, & rendre son travail extrêmement utile. Chaque chose dans son tems. Cette sentence qui est essentielle en agriculture, est sur-tout nécessaire pour faire prospérer les forêts, où chaque travail doit se faire en saison propre.

Chaque occasion négligée est un tems perdu, non-seulement pour une année, mais souvent pour plusieurs.

Puis donc qu'il est utile de connoître les tems de l'année où chaque ouvrage doit se faire, relativement à nos forêts, & quel est le devoir du forestier à cet égard dans chaque mois; j'ai dressé le présent calendrier suivant notre climat.





DIRECTIONS GENERALES,

Sur ce qu'un Forestier est tenu de faire, sans être astreint à aucun tems particulier.

1°. Tout forestier ou propriétaire aura un plan exact de ses forêts, où seront marquées toutes les bornes, & toutes les issues. A ce plan sera joint un cayer, où sera exactement spécifiée la quantité & la qualité du terrain, la situation & les propriétés du sol.

2°. On y joindra de même un indice, qui renfermera le contenu des terres; premièrement, selon la nature du sol; en second lieu, selon les especes de bois; & enfin, selon leur âge.

3°. On aura outre cela un livre de comptes, où l'on marquera: premièrement, combien de terrain on a semé en bois & de quelle espece; combien on en a enclos: en second lieu, combien il y en a qui ont fait leur crûe & que l'on a ouvert: enfin, combien on a coupé de bois & combien on en a emmené, & en quelle année tout cela a été exécuté.

4°. Il est du devoir du forestier, pendant toute l'année, de ne rien négliger de

tout ce qui peut contribuer à faire prospérer les bois, & à les préserver de tout dommage.

5°. Il doit, par cette raison, pendant toute l'année, assister à tous les travaux & à toutes les opérations; & tenir un registre exact de tout ce qu'il fait, & de tout ce que les ouvriers font, avec la date.

6°. Visiter souvent les bornes, pour rétablir celles qui manquent ou qui se dérangent.

7°. Visiter fréquemment les haies, pour en fermer les ouvertures, & les taillis, afin de les faire tailler quand il convient.

8°. Entretenir les chemins pour le charriage des bois, sans souffrir cependant jamais aucun passage ni aucune route détournée & qui n'est pas nécessaire.

9°. Veiller soigneusement sur les voleurs de bois, de façon que personne n'entre dans les forêts à son insçu.

Le calendrier suivant montrera en quel tems chaque ouvrage doit se faire, conformément aux instructions que nous venons de donner sur l'économie des bois.

J A N V I E R.

Le forestier doit dans ce mois,

1°. Continuer à faire couper dans les endroits marqués.

2°.

2°. Continuer à faire emmener le bois à brûler de la coupe de l'hiver précédent.

3°. Comme aussi le bois à bâtir & d'usage, qui est resté de la coupe précédente.

4°. Examiner les semences de pin & de sapin que l'on a ramassées en automne, pour voir qu'elles ne se moisissent point & qu'elles ne soient point mangées par les souris.

F E V R I E R.

Dans ce mois, le forestier doit,

1°. Continuer à faire emmener le bois à brûler.

2°. Comme aussi le bois à bâtir que l'on a coupé.

3°. Vers la fin du mois, il peut commencer à faire couper dans les taillis, & faire mettre le bois en tas ou en toises, pour le distribuer ou le faire vendre l'hiver prochain.

4°. Faire planter de jeunes arbres, dans les endroits & dans les fonds qui ne sont pas propres à être semés, & dans des quartiers sauvages, si on ne l'a pas fait en automne.

M A R S.

Dans ce mois le forestier doit,

1°. Faire débarrasser entièrement les endroits que l'on a extirpés, & les clorre.

2°. Continuer à faire couper dans les taillis.

3°. Marquer les endroits destinés à être semés, les travailler & les préparer.

4°. Planter dans les endroits humides & bas, le long des rivières & des eaux, des saules & des peupliers.

A V R I L.

Dans ce mois le forestier doit,

1°. Nettoyer les taillis, les clorre, & fermer la forêt.

2°. Il doit faire la visite des haies, des cloisons, des fossés, des bornes, & rétablir ce qui manque à tous ces égards.

3°. Tirer des cônes les semences de sapin, de pin & de méleze, pour les faire semer dès le printems, dans les endroits destinés & préparés pour cela.

4°. Prendre garde aux fleurs que les arbres poussent dans ce mois, telles que sont celles du *peuplier*, appelé en allemand *aspe*, du *bouleau*, du *méleze*, du *peuplier* & du *sau-le*, pour juger d'avance de ce que seront les semences, & se conduire en conséquence.

M A I.

Dans ce mois le forestier doit,

1°. Faire chercher & prendre les taupes & les fouris dans les bois nouvellement semés,

2°. Veiller attentivement sur les forêts, pour que personne n'y entre à son insçu & qu'elles soient bien fermées.

3°. Faire attention aux insectes qui, dans cette saison, dévorent les fleurs de plusieurs espèces d'arbres, & les détruisent.

4°. Comme aussi aux différens mauvais tems qu'il fait alors, tels que sont les gelées tardives, les rosées froides, les blanches gelées qui brûlent les plantes; d'où il arrive souvent que le fruit est perdu déjà dans la fleur.

J U I N.

Dans ce mois le forestier doit,

1°. Faire attention aux bergers, qui gardent les troupeaux, dans les endroits affujettis au pâturage, comme aussi aux rodeurs, pour qu'ils n'allument pas du feu près de la forêt; prendre garde que personne n'y coupe des *mays* & n'y recueille de la poix. Il ne doit pas y laisser faire des balais. Il veillera avec un soin particulier sur les charbonniers, pour empêcher qu'ils n'approchent pas leur feu trop près de la forêt.

2°. Ne pas permettre que dans ce mois, ni dans le suivant, que ce soit entre dans la forêt, avec une faux ni avec une faucille pour y couper aucune herbe.

3°. Ou que les bergers ou les voisins n'arrachent des feuilles aux aunes, aux frênes

& aux bouleaux, pour leurs agneaux & leurs brebis, pour lesquels elles font une bonne nourriture; & encore moins d'en couper les branches.

4°. Etre attentif à tous les dommages que causent aux forêts les hannetons, soit lorsqu'ils sont sous la forme de vers, soit lorsqu'ils ont des ailes (a), les blanches gelées, les oiseaux & le bétail. Il doit voir si de jeunes arbres, dans leur première & seconde crûe, n'ont point été brûlés par des pluies froides, & s'il y en a beaucoup qui aient péri par-là. Au cas qu'il y ait un quartier considérable qui ait souffert, il faut, sans délai, répandre de nouvelle semence sur le terrain. Mais si le mal est général, il faut dans la prochaine saison de la semence, labourer & ensemer de nouveau toute la forêt.

J U I L L E T.

Dans ce mois le forestier doit,

1°. Semer la semence d'ormeau ramassée dans le mois précédent.

2°. Continuer à faire attention aux fleurs & à la semence des arbres & des arbrisseaux.

3°. Comme aussi au mal & au dommage que peuvent souffrir les bois, soit par les

(a) En allem. *Mayenkäfer* *Brackkäfer*.

infectes , soit par le bétail , soit de la part des hommes , soit par les différentes intempéries de l'air & de la saison.

4°. On peut , sans danger , laisser couper l'herbe , dans les endroits destinés pour la première coupe , & y cueillir la poix ; mais on se gardera bien de rien permettre de pareil , dans les autres forêts , qui ne sont pas dans le cas indiqué.

A O U S T.

Dans ce mois le forestier doit ,

1°. Continuer à observer les divers accidens qui peuvent arriver aux forêts.

2°. Faire enlever sous ses yeux les épines & les brouffailles , qui sont dans les forêts à feuilles , à leur seconde crûe , c'est-à-dire , lorsque les plants ont dix ans , & qu'ils ont une dizaine de pieds de haut. Comme ces arbrisseaux sont alors en sève , on les fera périr en les taillant. Si cet ouvrage est fait avec soin , il ne contribuera pas peu à faire prospérer le jeune bois de haute futaye.

3°. Veiller soigneusement sur les bergers & les voleurs de bois.

4°. Marquer de la marque de la forêt le bois qui a été abattu pour bâtir , ou pour l'usage ordinaire.

S E P T E M B R E.

Dans ce mois le forestier doit,

1°. Faire débarrasser & déterminer l'espace destiné à la prochaine coupe.

2°. Marquer les chemins pour la sortie des bois, & les faire réparer.

3°. Marquer aussi les baliveaux, que l'on laissera pour semence, dans la prochaine coupe.

4°. Faire ramasser les semences de *hêtre*, de *chêne*, d'*aune*, de *bouleau*, &c. & de tous les autres arbres & arbrisseaux qui mûrissent le plutôt; comme aussi les cônes les plus hâtifs des arbres à *piquants*.

O C T O B R E.

Dans ce mois le forestier doit,

1°. S'occuper à faire ramasser les semences de *chêne*, de *hêtre*, de *plane*, de *frêne*, de *tilleul*, d'*aune*, de *bouleau* & de tous les autres arbres plus tardifs; comme aussi faire cueillir les cônes du *sapin*, du *pin* & du *méleze* qui sont mûrs.

2°. On rompra avec la charrue, ou avec la pioche, si le terrain est difficile, & on coupera les forêts, que l'on veut semer de nouveau, en automne, & on les mettra en état, & alors on les semera convenablement, avec de bonne semence.

3°. On fera emmener tout de suite les

bois que l'on a abattus pour bâtir, ou pour l'usage ordinaire.

N O V E M B R E.

Dans ce mois le forestier,

1°. Aussi-tôt que la seve sera arrêtée dans les arbres, y fera mettre la hache. Il fera sans délai couper & emmener le bois à bâtir & de service, ensuite, le bois à brûler, aussi bien dans les taillis, que dans les bois de haute futaye.

2°. Il fera attention aux bucherons, pour qu'en coupant, ou en abattant les arbres, ils fassent fidèlement leur devoir.

3°. Il ne doit pas négliger la femelle d'automne, quand il n'a pas pu la faire le mois précédent.

4°. Il continuera à transplanter de jeunes arbres, à garnir les espaces vuides dans les haies & les cloisons, en y plantant des épines.

D E C E M B R E.

Dans ce mois le forestier doit,

1°. Continuer à faire couper.

2°. Faire emmener peu à peu le bois sec à brûler, de l'hiver précédent.

3°. Il faut veiller sur les bucherons & les charretiers.

4°. Faire déraciner les troncs, à mesure

que les bois de haute futaye auront été coupés, & les faire emmener.

O B S E R V A T I O N S.

L'Exposition d'une forêt est cause qu'un ouvrage doit s'y faire ou plutôt ou plus tard.

Les contre-tems, qui arrivent dans les saisons, peuvent aussi empêcher qu'on ne puisse pas toujours suivre exactement les tems prescrits.

Le manque d'ouvriers & d'autres choses nécessaires à l'économie, peuvent empêcher qu'un forestier n'exécute de point en point & toujours ce qu'il a à faire.

Et même quand il a de grands ouvrages à faire dans une forêt, comme par exemple, à établir un grand district de bois, il est forcé de laisser les autres travaux en arriere.

Mais ce qui ne s'est pas fait dans son tems, par les raisons que je viens de dire, peut souvent se réparer dans un autre, sans un dommage considérable.

J'ai marqué le tems pour chaque ouvrage, selon le climat de ce pays, qu'il est toujours très-important de considérer, & j'ai consulté là-dessus l'expérience des personnes les plus intelligentes; j'ai supposé que c'étoit un forestier en office que je voulois diriger, com-

me ayant une obligation particulière pour le remplir : mais les observations, que je viens de faire, peuvent servir à tout économe.

Je n'ai pas besoin, à ce que j'espère, de faire ici aucune excuse à mes compatriotes, de ce que je n'ai pas indiqué les jours précis & les signes propres à chaque travail. J'avoue à cet égard mon ignorance & mon peu de foi aux signes & aux astres. J'en ai bien plus, sans doute, aux influences de la nature & aux avantages qui reviennent de leur connoissance; il seroit à souhaiter que l'histoire en fût mieux connue de mes compatriotes : ce seroit le plus sûr préservatif contre la superstition, qui, au grand préjudice du genre humain, est encore si répandue dans le monde.

Enfin il est très-nécessaire au forestier de bien connoître les outils qui servent à établir, à soigner, à couper & à extirper les forêts, & quelle est la meilleure manière de s'en servir.



me ayant une obligation particulière pour
 la remplir, mais les observations que je
 viens de faire peuvent servir à tout le monde.
 Je n'ai pas besoin, à ce que j'espère, de
 faire ici aucune excuse à mes comparaisons,
 de ce que je n'ai pas indiqué les jours pré-
 cis & les heures propres à chaque travail.
 J'avoue que cet égard n'est pas toujours de mon
 pouvoir, soit par suite de ma situation, soit par
 bien plus, sans doute, aux influences de la
 nature & aux avantages qui résultent de
 leur connaissance; il s'agit de l'ouvrage que
 l'histoire en fait mention, comme de mes com-
 paraisons: ce seroit le plus sûr préjugé
 contre la justice, que, au grand pré-
 judice de l'humanité, elle eût été le récom-
 pense dans le monde.

Enfin il est très-essentiel au forgeron de
 bien connaître les outils qu'il s'en sert à
 son travail; à ce point, à ce point, les
 forces, & quelle est la manière de
 s'en servir.

